

Le Trait d'Union



NATIONS UNIES
BENIN
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS AVRIL - JUIN 2021



Continuité des services de santé :

**Responsabilités citoyennes et renouvellement
des engagements internationaux du Bénin
en période de COVID-19**

SOMMAIRE

Editorial

..... 3

Gros Plan

Les sages-femmes : actrices de première ligne pour le maintien de la santé dans la période de COVID-19	4
Le Ministre de la Santé, le Représentant p.i de l'OMS et la Représentante de l'UNICEF ont honoré leur rendez-vous de la seconde dose	6
La riposte vaccinale contre la Poliomyélite à l'épreuve des rumeurs anti-vaccin	8
Dix-huit (18) femmes parmi les plus engagées ont été primées pour avoir entièrement fait vacciner leurs enfants	10
La Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le SIDA adopte une nouvelle déclaration politique sur le SIDA avec de nouveaux objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2025	12

Vie des Agences

Les enfants du Bénin plaident pour de meilleures conditions de vie	14
Les jeunes développent des solutions innovantes	16
Protéger les droits des détenus au Bénin	18
Les cadres du Ministère de la Santé outillés sur la santé et droits sexuels et de la reproduction	20
Le Ministère de la Santé, l'OMS et l'UNICEF appellent à une implication accrue des médias dans la sensibilisation contre la COVID-19	23

Actualité

Les jeunes au cœur d'un projet de promotion de la paix et de cohésion sociale dans l'Atacora	25
Le Système des Nations Unies appuie le Gouvernement du Bénin pour une gestion intégrée des frontières	27
Le secteur sanitaire privé s'engage pour une meilleure qualité de soins aux populations	28

Annonce

Mon cri de coeur	30
------------------	----

Directeur de publication :

Salvator Niyonzima
Coordonnateur Résident

Coordonnatrices du comité de rédaction :

Margarete Molnar
(Directrice Pays ONUSIDA)
Djanabou Mahondé
(Représentante UNICEF)

Comité de rédaction :

Bureau du
Coordonnateur Résident :
Yézaël Adoukonou

FAO
Maurice Ahounou

OMS
François Agossou
Djifa L. Akomatsri

PNUD
Elsie Assogba
Roger Attemba

UNESCO
Corinne Moussa-
Vignissy

UNFPA
Frankèle Zossoungbo
Nadine Azifan

UNICEF
Marion Desmurger
Hippolyte Djiwan

PAM
Makeba Tchibozo

ONUSIDA
Dr Yasmine Ibrahim

OIM
Omoloto Carine Marel
Housinou



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

S'il y a un siècle où les femmes sont portées en avant, leurs besoins discutés et leurs droits mieux acceptés, c'est bien le 21^{ème} siècle. La nouvelle génération de jeunes hommes a plus de facilité à considérer la femme comme un être humain ayant les mêmes droits, tandis que ces dernières multiplient les actions pour faire entendre leur voix, même si les réalités diffèrent d'un endroit à l'autre du Bénin et du monde.

En juin dernier, le monde entier était convié au forum Génération Égalité, la plus grande rencontre sur le genre après Beijing en 1995. Une occasion en or pour la communauté internationale de faire le point sur les avancées dans la mise en place d'un environnement favorable à l'émancipation des femmes et de poser de nouvelles bases pour un réel respect des droits de ces dernières.

Au même moment et malgré une situation sanitaire préoccupante liée à une troisième vague de la COVID-19, les services de santé n'ont jamais cessé de fonctionner. Les femmes et les hommes toujours au cœur de l'action pour sauver des vies.

La thématique de ce numéro de Trait d'Union « Continuité des services de santé: Responsabilités citoyennes et renouvellement des engagements internationaux du Bénin en période de COVID-19 » englobe bien le rôle central que les femmes et les hommes jouent dans la gestion des maladies.

Dans ce numéro, vous trouverez des articles qui montrent l'exemple des sages-femmes qui participent et continuent à sauver la vie des mères et des enfants même en période de pandémie. De plus, des mères béninoises ont pris la décision de faire vacciner leurs enfants contre la COVID-19. Dix-huit d'entre elles ont été récemment primées. Mais il n'y a pas qu'elles qui montrent l'exemple en matière de vaccination contre la COVID-19. En effet le Ministre de la



©UN BENIN

Monsieur Salvator Niyonzima, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

santé, les représentants résidents de l'OMS et de l'UNICEF ont reçu leur seconde dose de vaccin. Dans cette dynamique de mobilisation pour la vaccination, il n'a pas été oublié la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite.

Point n'est besoin de rappeler que la lutte contre la COVID-19 est un combat collectif qui ne peut être gagné qu'avec les actions concertées de tous les Etats, des institutions et des populations. Les médias ne sont pas du reste, en raison du rôle primordial qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre la maladie, notamment en sensibilisant la population. Le Ministère de la Santé, avec l'accompagnement des Nations Unies au Bénin, a lancé un appel aux femmes et hommes des médias pour leurs plus grande implication dans cette lutte collective. Un engagement social et citoyen des médias est donc souhaité.

L'engagement des enfants et des jeunes pour le bien-être des populations se manifeste, lui, par la conduite d'actions de plaidoyer pour de meilleures conditions de vie, leur participation à un projet de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans l'Atacora, et des innovations.

Voilà autant d'informations auxquelles vous avez accès à travers ce numéro du Trait d'Union que je vous souhaite d'avoir du plaisir à parcourir. Ensemble, les agences des Nations Unies au Bénin continuent de travailler, aux côtés du Gouvernement du Bénin pour le bien-être des populations.

Les sages-femmes : actrices de première ligne pour le maintien de la santé dans la période de COVID-19



©UNFPA Bénin

Séance d'échange avec les femmes sur la disponibilité des services en toute sécurité

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, le travail des sages-femmes est soumis à rude épreuve. Ainsi, c'est tout le système de santé qui se fragilise progressivement. Pourtant la pandémie n'arrête pas les grossesses, ni l'offre des services de santé maternelle, néonatale et infantile. C'est pour cela que les sages-femmes, plus que d'ordinaire, œuvrent à sauver la vie des mères et des nouveau-nés en leur assurant un bon déroulement de la grossesse et en prenant toutes les précautions nécessaires pour les protéger durant tout le cycle de grossesse. Au Bénin, il y a environ 03 sages-femmes pour 10000 femmes en âge de procréer. En outre, le réseau des maternités SONU présente encore un GAP de 12 sages-femmes.

Le besoin en sages-femmes est encore plus accru aujourd'hui

Les sages-femmes sont, incontestablement, la clé pour la réduction des décès maternels et néonataux évitables et l'atteinte de l'ODD3. Leur rôle dans la gestion de la pandémie en est une parfaite illustration. Le thème de la Journée Internationale de la Sage-femme 2021 issu du dernier rapport mondial sur l'état de la pratique sage-femme est : « Suivez les données, investissez dans les sages-femmes ». Ce rapport nous renseigne sur le gain de vies sauvées qu'on pourrait avoir en investissant dans les sages-femmes. En effet, avoir une couverture universelle des interventions de la sage-femme pourrait sauver 4,3 millions de vies chaque année. C'est pourquoi investir dans les sages-femmes est la voie directe pour atteindre une couverture de santé sexuelle et reproductive complète. Pour cela, UNFPA/Bénin envisage mobiliser les ressources pour être toujours aux cotés des sages-femmes et du système sanitaire pour que rien n'entrave l'atteinte de l'ODD3 d'ici 2030.



Le Fonds des Nations Unies pour la Population accompagne les sages-femmes pour assurer la continuité des services SMNI

Pour soutenir efficacement les sages-femmes tout au long de cette pandémie, l'UNFPA appuie le Gouvernement du Bénin à travers le projet « Assurer la continuité des services SRMNI dans le contexte de COVID-19 ». Ce projet constitue un paquet de trois grands axes d'intervention que sont la protection des professionnels de santé en général et des sages-femmes en particulier; le renforcement de la capacité de dépistage et diagnostic de la COVID-19 avec la continuité des services SRMNI, y compris l'hygiène dans les maternités ; l'appui au mécanisme de coordination de santé génésique. Ledit projet est déployé dans 06 départements, et 49 maternités SONU.

L'UNFPA appuie également une plateforme de collaboration dédiée aux sages-femmes du Bénin avec leurs consœurs de la sous-région.

Cette plateforme dénommée « ODD3, pas sans les sages-femmes » est non seulement un espace de parole pour les sages-femmes de sorte qu'elles partagent leur précieuse contribution dans l'atteinte de l'ODD3, mais également un moyen pour elles de se rapprocher des femmes en mettant à leur disposition un système d'information pour l'éducation à la santé reproductive. A cet effet un groupe de sages-femmes reporters a été formé. Cette année comme tous les ans, dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de Sage-Femme au Bénin l'UNFPA a appuyé l'organisation d'une séance virtuelle d'échange avec les sages-femmes pour leur permettre de libérer la parole sur leurs défis au quotidien. Des recommandations ont été formulées pour l'amélioration de leurs conditions de travail déjà précaires et rendues délicates par la pandémie.

*Par François Nafissate Hounkpatin /
Frankèle Zossoungbo*

#ENSEMBLE **NOUS NOUS**

EMBRASSERONS

NOUS DEVONS VEILLER À CE QUE TOUS AIENT ACCÈS AUX VACCINS AFIN DE NOUS PERMETTRE DE REPRENDRE LA VIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS ET L'AIMONS

À NOUVEAU



Campagne de Vaccination contre la COVID-19 au Bénin

Le Ministre de la Santé, le Représentant p.i de l'OMS et la Représentante de l'UNICEF ont honoré leur rendez-vous de la seconde dose



©OMS Bénin

(De la gauche vers la droite) le Représentant par intérim de l'OMS, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN et la Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE à la table d'honneur lors du point de presse

Le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN a honoré son rendez-vous pour la seconde dose de vaccin contre la COVID-19 ce mardi 1^{er} Juin 2021 au Palais des Congrès de Cotonou. C'était en présence du Représentant par intérim de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY et de la Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE qui se sont prêtés au même exercice.

A l'issue des différentes étapes de la vaccination proprement dite, le Ministre de la Santé et les représentants de l'OMS et de l'UNICEF ont donné un point de presse au cours duquel, ils réaffirment l'importance, l'utilité, la sécurité ainsi que l'efficacité du vaccin contre la COVID-19. En outre, ils ont rassuré les populations sur les

avantages de la vaccination qui sont de loin supérieurs aux risques d'effets secondaires rares qui pourraient être enregistrés et dont la prise en charge gratuite est assurée par l'Etat.

Le Ministre de la Santé a, dans son adresse, rassuré la population sur l'efficacité des vaccins utilisés au Bénin. Il a exhorté les personnes âgées de 18 ans et plus à sortir massivement pour se faire administrer les deux doses de vaccin car la vaccination constitue la seule alternative pour se prémunir contre les formes graves de la maladie.



©OMS Bénin

Pr Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé recevant sa deuxième injection du vaccin AstraZeneca, huit semaines après la première dose

«Comme vous pouvez le constater, le Représentant de l'OMS, la Représentante de l'UNICEF et moi-même avons participé au lancement officiel de la vaccination contre la COVID-19 au Bénin ici même il y a deux mois. Nous sommes venus ce jour pour recevoir notre deuxième dose du vaccin AstraZeneca huit semaines après la première dose et comme vous pouvez le constater, nous sommes encore bien vivants et bien portants. Je voudrais exhorter la population âgée de 18 ans et plus à sortir massivement pour se faire vacciner » a-t-il déclaré.



Rappelons que depuis le mois de Mai 2021, le champ des cibles a été élargi aux personnes âgées de plus de 18 ans sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, les personnes à risque du fait de leur métier ou de leur état de santé restent toujours prioritaires. En effet, il



©OMS Bénin

Le Représentant par intérim de l'OMS, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, recevant sa deuxième injection du vaccin AstraZeneca, huit semaines après la première dose.

s'agit essentiellement des agents de santé et, des plus de 60 ans ou des personnes présentant des comorbidités (le diabète, l'hypertension artérielle, l'asthme...).

Dr Mamoudou Harouna DJINGAREY, Représentant p.i de l'OMS a insisté sur l'absence d'effets secondaires graves liés à la vaccination contre la COVID-19 dans les pays membres de l'organisation.

«Je voudrais rassurer les uns et les autres que le vaccin contre la COVID-19 est sûr et sans effets

secondaires graves. L'OMS fait un suivi rigoureux des effets secondaires dans l'ensemble des pays membres. Et nous pouvons vous assurer qu'aucun effet secondaire grave n'a été rapporté», a-t-il précisé tout en encourageant à se faire immuniser contre la COVID-19 sans crainte.

La Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE a saisi l'occasion pour en appeler à la responsabilité des parents. « La COVID-19 est une crise mondiale qui a un impact négatif sur les droits des enfants sur divers plans à savoir la santé et l'éducation. Il y va de la responsabilité des parents d'assurer l'avenir des enfants en se faisant vacciner contre la COVID-19 afin de se protéger eux-mêmes ainsi que leurs enfants. » a déclaré la Représentante Résidente de l'UNICEF. Cette sortie rassurante de l'autorité sanitaire nationale qui conforte la mobilisation et l'engagement du Gouvernement du Président Talon en faveur de la vaccination comme rempart contre cette pandémie, sera certainement suivie dans les prochains jours d'une adhésion massive de la population.

Par Djifa L. Akomatsri (OMS)



©OMS Bénin

La Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE, recevant sa deuxième injection du vaccin AstraZeneca, huit semaines après la première dose.



La riposte vaccinale contre la Poliomyélite à l'épreuve des rumeurs anti-vaccin



©OMS Bénin

Vaccination d'un enfant cible par le Représentant par intérim de l'OMS lors du second tour de la riposte vaccinale dans le marché Dantokpa- Département du Littoral

Dans le cadre de l'éradication du Poliovirus dérivé de souche vaccinale circulant type 2 (PVDV2c), le Ministère de la Santé, avec l'appui de l'Initiative Mondiale pour l'Éradication de la Poliomyélite dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, l'Alliance mondiale du Vaccin (Gavi), la Croix Rouge Béninoise et le Rotary International font partie, a organisé deux tours des Journées Locales de vaccination (JLV) respectivement du 07 au 09 mai puis du 28 au 29 mai 2021. 39 Communes administratives ciblées à haut risque et issues des départements du Littoral, Ouémé, Atlantique, Mono, Zou, Couffo et Collines ont fait l'objet de cette riposte vaccinale.

Le Bureau Pays de l'OMS a appuyé le Ministère de la Santé pour l'organisation des deux tours de la riposte vaccinale conformément aux directives du niveau global en plus des pratiques de vaccination de routine dans les différentes structures sanitaires. Plus de 3 millions de doses du vaccin antipoliomyélique oral de type 2 (nVPO2) contre les nouveaux types de virus de poliomyélite ont été mobilisées par les partenaires de l'Initiative Mondiale pour l'Éradication de la Poliomyélite dont l'OMS et l'UNICEF.

Malgré le contexte de la pandémie de la COVID-19 qui a fortement perturbé la continuité des services de soins essentiels notamment les efforts d'immunisation, la riposte vaccinale contre la Poliomyélite au Bénin a enregistré des résultats encourageants.

Lors du premier tour de la campagne qui s'est déroulée du 07 au 09 mai 2021, 1.592.842 enfants ont été vaccinés sur une cible attendue de 1.803.273 soit une couverture de 88% dans les 07 départements.



Pour le compte du second tour, les actions de sensibilisation sur l'importance de l'immunisation totale des enfants cibles ont été intensifiées afin d'arrêter la chaîne de transmission du virus. En conséquence, 1.937.609 enfants de 0 à 59 mois ont été immunisés contre le virus de la Poliomyélite sur 1803 273 ciblés, soit un gain de 344 767 enfants vaccinés de plus que le premier tour.

Bien qu'officiellement certifié pays libre de la circulation du virus sauvage de poliomyélite par la Commission régionale de certification pour l'éradication de la poliomyélite en Afrique (CRCA) depuis juin 2015, le Bénin connaît depuis l'année dernière, une flambée de cas de poliomyélite liés au poliovirus de type cVDPV2. En 2019, huit (08) cas ont été enregistrés ainsi que deux (02) nouveaux cas en 2020, principalement aux frontières avec le Nigeria et le Niger.

Depuis 2019 à ce jour, le Bénin a notifié 20 cas de PVDVc2, au nombre desquels 12 ont été isolés dans les selles des cas de PFA dans 8 départements entre 2019 et 2021; 8 proviennent des échantillons des eaux de la surveillance environnementale. Les deux tours de ripostes vaccinales (du 7 au 9 mai et du 28 au 30 mai 2021) ont concerné essentiellement 10 cas de PVDVc2.

«Dès lors, l'OMS, en appui au Gouvernement, a entrepris des mesures urgentes de renforcement de la surveillance et de riposte vaccinale dans l'ensemble du pays avec un focus sur les communes qui ont été identifiées à très haut risque d'importation des cas» explique Dr Aristide Roch SOSSOU, Conseiller NPO/IVD, chargé de la Vaccination à l'OMS.

En appui aux activités de plaidoyer et de sensibilisation, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant de l'OMS p.i s'est rendu dans le département du Zou afin d'apporter son soutien aux équipes de vaccinateurs déployés pour le premier tour de la riposte vaccinale du 07 au 09 mai 2021.

Accompagné de M. Evariste TOKPLONOU, Directeur Départementale de la Santé du Zou et Dr Blaise GUEZO MEZO, Coordonnateur du Centre de Santé Communal de Bohicon II, le Représentant Résident de l'OMS p.i s'est rendu dans le grand marché de Bohicon ainsi que dans la localité de Zogbodomey afin de suivre

les opérations de vaccination des enfants de 0 à 59 mois contre le Poliovirus. Sur les ondes de la Radio Tonignon de Zogbodomey (RTZ), Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY a également lancé un message à l'endroit des parents de la commune de Zogbodomey afin de vacciner leurs enfants entrant dans la tranche d'âge cible.

Pour le compte du deuxième tour de la campagne de vaccination le Représentant de l'OMS p.i a effectué une tournée dans le département du Littoral afin de renforcer son plaidoyer à l'endroit des différentes autorités départementales en charge des activités vaccinales et de la mobilisation sociale.

Accompagné de son équipe, le Représentant de l'OMS p.i s'est rendu à la Direction Départementale de la Santé du Littoral DDS/ Littoral où son message de soutien a été délivré à l'endroit de la Directrice Départementale de la Santé du Littoral, Mme Mathilde HOUËSSOU, ainsi qu'à toute son équipe et au Directeur de la Vaccination et Logistique de l'Agence Nationale des Soins et Santé Primaire (ANSSP).

Le Représentant p.i de l'OMS et la délégation de la DDS/Littoral se sont rendus à la Préfecture du département du Littoral où ils ont été reçus par le Secrétaire Général, Wilfried GBAGUIDI, au nom du Préfet Jean-Claude CODJIA empêché. Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY a abordé l'épineuse question de la résurgence des cas de Polio dans le département du Littoral notamment dans la zone de Cotonou IV d'où la nécessité de ratisser les poches de non couverture afin de vacciner les enfants cibles s'y trouvant. Le Représentant p.i de l'OMS a également plaidé pour un engagement des autorités locales dans la campagne de vaccination notamment dans les établissements scolaires publics et privés afin de parvenir à une meilleure couverture vaccinale.

Par Djifa L. Akomatsri (OMS)



Le Bénin a commémoré la Journée Internationale de la Vaccination à Sainte Cécile dans le sixième Arrondissement de Cotonou

Dix-huit (18) femmes parmi les plus engagées ont été primées pour avoir entièrement fait vacciner leurs enfants



©OMS Bénin

Photo de famille des femmes engagées

Le lieu dit Zangbéto Vali Awakon, situé à Sainte Cécile sur la voie de Ladji, dans le 6ième Arrondissement de Cotonou, a accueilli les manifestations officielles marquant la commémoration de l'édition 2021 de la Journée internationale de la Vaccination. Le thème que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a choisi cette année s'intitule : « Protéger ensemble : les vaccins ça marche et la campagne mettra à l'honneur, les héros de la vaccination du monde entier »

Au Bénin, malgré les efforts appréciables fournis ces dernières années par les autorités sanitaires nationales, le renforcement de la couverture vaccinale reste un défi surtout dans la Zone Sanitaire de Cotonou I et IV où est situé le lieu des présentes manifestations officielles.

Comme les années précédentes, l'ONG «La Vie Nouvelle» qui intervient dans le quartier Ladji, où elle dispose d'une clinique médicale, a saisi l'occasion offerte par la célébration de la Journée Internationale de la vaccination pour honorer les femmes les plus engagées dans la vaccination.

Dr Théophile HOUNHOUEDO, son Directeur Exécutif a donné les raisons qui expliquent son initiative conjointe avec le Ministère de la Santé et d'autres cliniques médicales du 6ième Arrondissement. «Nous sommes partis, a-t-il indiqué, du constat suivant: la documentation des archives de la vaccination a montré que 234 enfants du quartier Ladji soit environ 30% des enfants en âge d'être vaccinés situés dans le 6ième Arrondissement de Cotonou et ses environs sont portés «perdus de vue».

«Cette journée placée sous la Haute Autorité du Ministère de la Santé a poursuivi



Dr Théophile HOUNHOUEO, nous a permis d'organiser diverses actions pour la recherche des «perdus de vue» et de les vacciner pour apporter notre modeste contribution à l'amélioration de la couverture vaccinale dans Cotonou IV. Nous avons alors décrété l'initiative «Zéro perdu de vue pour la vaccination des enfants de 0 à 11 mois à Ladj et ses environs», a-t-il précisé.

A la suite de Dr Théophile HOUNHOUEO, Directeur Exécutif de l'ONG « La Vie Nouvelle », le Chef du quartier Ladj, M. Marcellin Codjo AKPETE a exprimé sa joie et sa satisfaction avec le choix qui a été porté sur son quartier pour abriter les présentes manifestations officielles. Selon lui, « le Ministre de la Santé a fait honneur au quartier Ladj en l'autorisant à accueillir la présente cérémonie. Car, au-delà de mes sentiments personnels, il faut souligner la satisfaction des habitants du quartier Ladj qui sont honorés du choix fait par le Ministre de la santé pour commémorer cette journée inoubliable. Notre modeste contribution, a-t-il indiqué, a consisté à rechercher et à suivre des enfants perdus de vue c'est-à-dire ceux qui n'ont pas reçu l'entièreté des doses de vaccin prescrit par le calendrier vaccinal. J'invite toutes les mères d'enfant et les tutrices à veiller à faire vacciner leurs enfants à temps».

A son tour, le représentant du Représentant Résident par Interim de l'OMS a remercié le Ministre de la Santé et toutes les personnes et institutions impliquées dans la commémoration de l'édition 2021 de la Journée Internationale de la Vaccination, ainsi que les femmes primées pour leur courage, leur sagesse, leur soutien en contribuant ainsi à la réussite de la présente cérémonie. Au nom de Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant par interim de l'OMS, M. François AGOSSOU, Conseiller chargé de la Promotion de la Santé à l'OMS a précisé que «vacciner les enfants, c'est les protéger contre les maladies, leur garantir une bonne santé et un meilleur avenir, c'est également protéger toute la famille. Faire vacciner les enfants, a-t-il conclu, c'est protéger l'Afrique en boutant hors

du continent noir, les maladies évitables par la vaccination ».

Enfin, au nom du Ministre de la Santé, Dr AGBLA, Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil National de Lutte Contre le SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites et les Epidémies (CNLSTP-E) a remercié les organisateurs de la présente activité qui selon lui, «marque un tournant important dans le cadre du renforcement des activités vaccinales en général et de celles liées à la poliomyélite en particulier, surtout au moment où le Bénin se prépare à organiser la vaccination contre la poliomyélite de souche vaccinale, c'est-à-dire le PVDVc2 au début du mois de mai 2021».

Il a invité les femmes et les mères à faire vacciner leurs enfants âgés de 0 à 11 mois contre les maladies évitables par la vaccination ». Dr AGBLA a procédé au lancement officiel de la cérémonie de remise de prix aux 18 femmes et mères qui ont fait vacciner correctement et entièrement leurs enfants en respectant les critères stricts de vaccination.

A tour de rôle, le Représentant du Ministre en la personne de Dr AGBLA, le Chef du quartier Ladj, le représentant du Représentant par intérim de l'OMS et les responsables de diverses ONGs co-actrices de l'événement ont remis aux 18 femmes triées sur le volet, leur prix composé d'une bassine, d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILD) et d'un lot de préservatifs. Au fur et à mesure que se déroulaient les manifestations officielles, plusieurs autres femmes faisaient vacciner leurs enfants pour les antigènes indiqués dans le calendrier vaccinal. A la fin de la remise des prix aux femmes, Dr AGBLA a procédé à la clôture officielle des manifestations marquant la commémoration de l'édition 2021 de la Journée Internationale de la Vaccination qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine Africaine de Vaccination (SAV).

Par François Agossou (OMS)



La Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le SIDA adopte une nouvelle déclaration politique sur le SIDA avec de nouveaux objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2025



Réunion de haut niveau sur le sida

METTRE FIN AUX INÉGALITÉS. METTRE FIN AU SIDA.



Du 8 au 10 juin 2021 s'est tenue à New York, la réunion de haut niveau sur le SIDA. Convoquée par le président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, 193 États membres dont le Bénin y ont siégé pendant trois jours. La délégation du Bénin lors de cette réunion, en partie virtuelle, a été conduite par le Ministre de la Santé avec la participation du CNLS-TP, le Programme Santé de Lutte contre le SIDA, les

organisations de la société civile et le Système des Nations Unies au Bénin.

La Réunion de Haut Niveau a poursuivi un double objectif :

- passer en revue les progrès accomplis pour réduire l'impact du VIH depuis la dernière réunion de haut niveau organisée en 2016 ;



- adopter une nouvelle déclaration politique qui servira de ligne directrice aux étapes ultérieures de la riposte.

Après un processus inclusif de plusieurs mois de consultations au niveau national, régional et mondial, les États membres des Nations Unies ont abouti à un consensus en adoptant un nouveau texte ambitieux et réalisable, la Déclaration politique sur le VIH et le SIDA : Mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le SIDA d'ici à 2030.

Cette déclaration repose sur des données probantes et sur les droits humains, et servira de feuille de route importante pour faire avancer la riposte mondiale au VIH au cours des cinq prochaines années.

Des avancées importantes ont été réalisées dans cette Déclaration de 2021. Il s'agit notamment de nouveaux objectifs visant à garantir que 95 % des personnes exposées au risque d'infection au VIH utilisent des services de prévention combinée du VIH, d'accorder une plus grande importance à la prestation de services par les communautés (y compris un objectif visant à garantir que 80 % des services pour les populations clés soient fournis

par les communautés), et d'un engagement pour mettre fin aux inégalités, allant bien au-delà de l'Objectif de développement durable (ODD 10) «Réduire les inégalités».

«Je remercie tous les États membres », a déclaré Winnie Byanyima, Directrice exécutive de l'ONUSIDA au cours de la cérémonie d'adoption de ce nouveau texte. « Au cours des deux derniers mois, ils ont rédigé, négocié et rendu une déclaration politique audacieuse qui guidera les efforts de l'humanité pour mettre fin à une pandémie qui ravage les pays et les communautés depuis 40 ans.»

**Par Marie-Margarete Molnar (ONUSIDA)/
Achille Adoko (ONUSIDA)**

JEA 2021

Les enfants du Bénin plaident pour de meilleures conditions de vie



©UNICEFBENIN-2021-REINE DAVID GNAHOUI (30)

Mlle Précisca Maffon, Présidente du Conseil Consultatif Nationale des Enfants (CCNE) du Bénin plaidant pour de meilleures conditions de vie en faveur des enfants béninois

La célébration de la Journée de l'Enfant Africain a eu lieu dans la commune de Comè dans le département du Mono le mercredi 16 juin 2021. A cette occasion, Mlle Précisca Maffon, Présidente du Conseil consultatif national des enfants (CCNE) du Bénin a plaidé pour de meilleures conditions de vie en faveur des enfants béninois.

« Nous comptons sur le gouvernement et ses partenaires pour accroître les chances d'une vie meilleure à tous les enfants de notre cher pays le Bénin car l'enfant c'est l'avenir. Promouvoir et protéger les droits de l'enfant, c'est assurer une bonne relève. Et une bonne relève c'est le gage d'un développement durable». Tel est l'appel lancé par la Présidente du CCNE à l'endroit des acteurs de la protection des droits de l'enfant à l'occasion de la commémoration du 31ème anniversaire de la JEA au Bénin.

A la même occasion, des enfants malentendants de l'Ecole Intégrée pour les Sourds de Louho, (Porto Novo) ont présenté un sketch dénonçant les violences et les abus sur les enfants et exhorté les adultes à les protéger.

En effet, au Bénin, selon l'EDS 2017-2018, 33% des enfants de 5 à 17 ans sont astreints au travail, dont 0,29% mènent des travaux dangereux. Le pourcentage des enfants ayant subi une agression psychologique ou un châtiment corporel culmine autour de 91,1%. Trois (3) filles sur dix (10) sont mariées avant l'âge de 18 ans et 1 fille sur 10 avant l'âge de 15 ans. Au niveau de l'éducation, la qualité reste encore des défis. Dans le domaine de la santé, le taux de mortalité néonatale est de 30 décès pour 1,000 naissances.

Face à cette photographie de la situation des enfants, le maire de la commune de Comè, le Secrétaire général de la Préfecture du département du Mono ont également souligné que la situation des enfants n'est pas reluisante dans le pays et qu'il faut travailler



davantage pour la protection des enfants afin qu'ils s'épanouissent et vivent dans de bonnes conditions.

Tout en reconnaissant les efforts du gouvernement qu'elle a salués, Mme Djanabou Mahondé, Représentante de l'UNICEF, a rappelé l'importance du droit à la participation des enfants. «La voix des enfants compte» a-t-elle clamé avant d'exhorter « la population à utiliser les mécanismes qui s'offrent aux enfants pour leur participation tels que la LAE 138 et le 132 pour le U-Report ».

Au nom des partenaires techniques et financiers du Groupe Genre et Protection, le Directeur Pays de Plan International Bénin Karl Frédéric Paul, a observé que «des progrès significatifs ont été accomplis sur plusieurs plans, notamment ceux relatifs aux droits à la survie, à l'éducation au développement à la protection et à la participation ». Mais malgré ces avancées, « plusieurs défis restent encore à relever dus à la persistance de nombreuses violations des droits de l'enfant » a-t-il précisé.

En s'arrimant sur le thème africain de la JEA 2021 intitulé «30 ans après l'adoption de la Charte ; accélérons la mise en œuvre de l'Agenda 2040 pour une Afrique digne des enfants», Mme

Véronique Tognifodé, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance a indiqué « qu'en s'appropriant les aspirations de l'agenda 2040, on s'aperçoit que leur prise en compte par les 6 axes est concrète au Bénin ». Cependant de nombreux défis restent à relever a souligné la Ministre qui a rappelé « qu'ensemble nous devons tous œuvrer pour un Bénin plus protecteur des enfants contre les violences abus et exploitations. »

Cet évènement a regroupé une centaine d'enfants, des chefs religieux, des chefs traditionnels, des têtes couronnées, des membres de la société civile, des cadres du Ministère des Affaires Sociales, et de la Microfinance ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers.

La veille de cette célébration, soit le 15 juin à Cotonou, la Représentante de l'UNICEF et la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance ont présidé un atelier-bilan de la mise en œuvre de l'agenda 2040 de l'Union Africaine. Cette rencontre a permis de faire le point sur les cinq (5) ans de mise en œuvre de l'agenda 2040 à travers le bilan de l'intégration ou non des dix (10) aspirations de l'agenda 2040 via les politiques et les stratégies de protection de l'enfant au Bénin.

Par Reine David Gnahoui

SIGNES ET SYMPTÔMES DU COVID-19

Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

Il faut parfois entre 2 à 14 jours pour qu'une personne infectée présente des symptômes.

Les symptômes peuvent comprendre :

- Mal de gorge • Toux sèche • Fièvre
- Essoufflement • Fatigue

Certains patients peuvent ressentir des douleurs musculaires, avoir une congestion nasale ou la diarrhée

Dans les cas avancés, cela peut entraîner :

- une pneumonie sévère
- une insuffisance rénale

Il est important de noter que certaines personnes infectées pourraient ne pas présenter de symptômes, mais elles peuvent tout de même transmettre le virus. C'est pourquoi la distance physique est importante.



«Hacker» la COVID-19

Les jeunes développent des solutions innovantes



©UNICEFBENIN-2021-REINE DAVID GNAHOU

«HackCOVID-19 Benin Challenge» a été organisé à Cotonou pour soutenir les solutions développées par la jeunesse béninoise pour lutter contre la COVID-19.

Vingt jeunes femmes béninoises déscolarisées, âgées de 16 à 24 ans, vont apprendre à coudre des masques et à produire du savon liquide, puis vont pouvoir suivre des formations sur les mesures de prévention anti-COVID-19, la santé sexuelle et procréative, les violences fondées sur le genre et les compétences de base en matière de direction et d'entrepreneuriat féminin.

« **N**otre idée est de sensibiliser, former, encadrer et autonomiser ces jeunes filles, pour qu'elles puissent, à leur tour, avoir un impact sur 1.000 autres jeunes filles dans leur communauté. Nous pensons que c'est tout à fait réalisable », a expliqué Sèna Montonhessa, l'une des responsables du projet Gnonnou Asuka, un terme qui signifie en français «femme capable et courageuse».

Gnonnou Asuka est l'un des douze projets sélectionnés par l'UNICEF et ses partenaires au Bénin dans le cadre d'un défi d'innovation lancé aux jeunes entrepreneuses et entrepreneurs les invitant à proposer des solutions en matière d'éducation, de santé et d'accompagnement social pendant la pandémie. Les participants ont présenté les solutions qu'ils avaient développées en février dernier, lors d'un hackathon baptisé

« HackCOVID-19 Benin Challenge » et s'apprêtent, à présent, à mettre en œuvre ces solutions.

« **Hacker** » la pandémie

Ce hackathon a été parrainé par les membres de la «Task Force Innov COVID-19 Bénin», qui comprend l'Agence de développement de Sèmè City (ADSC), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA Bénin), Sèmè City, l'école Epitech, l'Association des blogueurs du Bénin et la Fondation MTN.

« L'objectif de cette initiative est, à la fois, de soutenir les solutions apportées par les jeunes et de mobiliser de nouveaux partenaires pour continuer à les accompagner dans leur démarche d'entrepreneuriat social », a déclaré Djanabou Mahondé, Représentante de l'UNICEF au Bénin.



Barbara Laurenceau, Représentante du UNFPA, a quant à elle indiqué : «L'innovation est, à la fois, un moyen d'accélérer le développement de solutions pour lutter contre la pandémie, et un moyen formidable pour permettre aux jeunes filles et aux jeunes hommes de jouer leur rôle dans le développement de solutions citoyennes et économiques inclusives et durables».

Avec l'aide de l'intelligence artificielle

Une autre équipe de jeunes entrepreneurs a proposé ce qu'elle a appelé le «Chatbot Asuka», un agent conversationnel virtuel (traduction française de «Chatbot») qui utilise l'intelligence artificielle pour fournir aux jeunes des informations fiables sur la COVID-19 à toute heure du jour et de la nuit. Les internautes peuvent ensuite partager ces informations via les réseaux sociaux.

Alvin Kassa, l'un des deux initiateurs de ce projet, explique que cet agent conversationnel virtuel ne se contente pas de fournir des informations: il les collecte également. «Grâce à la veille sociale, Asuka va générer des données importantes sur les préoccupations majeures des jeunes pour permettre aux décideurs de les prendre en compte dans la résolution des problèmes de développement», précise-t-il.

Cet agent conversationnel virtuel, disponible sur Facebook Messenger, a été développé comme un outil numérique dans le cadre de l'initiative U-Report Bénin, une initiative destinée à mobiliser les jeunes sur les questions qui les concernent.

«Durant les premiers mois, Asuka se concentrera sur la thématique du coronavirus. Mais nous prévoyons de l'enrichir progressivement avec de nouveaux thèmes: éducation, sexualité, violence

basée sur le genre, puis, à long terme, de le rendre disponible dans d'autres langues comme l'anglais et nos langues locales via d'autres réseaux sociaux», a ajouté Alvin Kassa.

Des solutions à la pandémie et au-delà

Samya Barfleur-Dancalé, responsable de l'écosystème des apprenants à l'Agence de développement de Sèmè City, l'un des partenaires de HackCOVID-19, s'est exprimée : «Les acteurs des secteurs privé et public peuvent travailler main dans la main avec ces jeunes pour leur permettre d'assurer la pérennité de leurs solutions».

L'un des partenaires issus du secteur privé est Epitech Bénin, une école d'informatique. La directrice du développement de l'école, Johanne Bruffaerts, a déclaré : «Nous soutenons le "HackCOVID-19 Challenge" car les solutions présentées sont toutes très pertinentes et resteront viables au-delà de la crise sanitaire.» Epitech est particulièrement intéressée par l'accompagnement des projets ayant une dimension numérique.

L'UNICEF offre à chaque équipe lauréate jusqu'à 10.000 dollars pour l'aider à mettre en œuvre la phase pilote de son projet.

S'adressant aux 12 lauréats du défi, Djanabou Mahondé, Représentante de l'UNICEF au Bénin, a souligné : «Dans un pays où deux jeunes sur trois ont moins de 25 ans, il est de notre devoir de vous écouter, de vous soutenir et de vous aider à réaliser votre plein potentiel pour imaginer le futur dont vous rêvez».

**Par Marion Desmurger (UNICEF)/
Yézaël Adoukonou (BCR)**

Protéger les droits des détenus au Bénin



© PNUD Bénin / Roger Attemba

Dr Gouda Faouzane, l'un des volontaires ONU, Médecin recruté pour la prison civile de Cotonou en train de faire le test de COVID 19 à un nouveau détenu.

Au Bénin, le taux d'occupation des prisons, estimé à 170,19 %, indique la persistance de la surpopulation carcérale malgré les efforts consentis par le Gouvernement. Cette situation qui contraint les détenus à une promiscuité et une mauvaise hygiène, constitue une bombe dans le contexte de la COVID-19.

Le programme des Volontaires ONU, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin, à travers le Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes, a déployé depuis octobre 2020 dix (10) volontaires ONU notamment sept (7) médecins et trois (3) psychologues au sein des établissements pénitentiaires du Bénin, pour y améliorer la qualité des services de santé.

Selon le Représentant Résident du PNUD au Bénin, M. Aouale Mohamed Abchir, l'intervention des volontaires ONU pour la prise en charge médicale et l'accompagnement psychologique des détenus permet à plus de 10 300 personnes en détention de jouir de leur droit à la santé.

« Les volontaires sont les acteurs de premier plan de cet appui aux prisons, et leur travail contribue

directement à la bonne santé et au bien-être des populations carcérales, à réduire les inégalités, à l'efficacité des institutions de paix et de justice », a-t-il expliqué.

Dr Gouda Faouzane est l'un des volontaires ONU médecin recruté pour la prison civile de Cotonou. « Nous avons réussi à diminuer considérablement la propagation des dermatoses et de la COVID-19 pour ne citer que ces affections. L'incidence de la COVID-19 est passée de 15 cas de contamination, à notre arrivée, à 2 cas ce jour. Par ailleurs, nous avons initié avec l'équipe de la direction départementale de la santé du Littoral, une désinfection totale des locaux » explique-t-il. L'ensemble des détenus et du personnel pénitentiaire ont ainsi été sensibilisés par les volontaires ONU et mettent davantage en pratique les règles d'hygiène et les mesures barrières contre la COVID-19 au quotidien.



Au centre du pays, le quotidien n'est pas de tout repos pour le volontaire ONU Dr. Edouard Kpahe, Médecin affecté à la prison civile d'Abomey. Il visite les dortoirs tous les matins pour détecter les éventuels malades graves qui n'ont pas pu venir à l'infirmerie; ensuite il effectue une consultation des détenus qui se sont inscrits pour des pathologies. Si leur état nécessite une évacuation ou une consultation spécialisée chez un ophtalmologue, un gynécologue par exemple, Dr Kpahe s'occupe des formalités administratives avec l'administration pénitentiaire. Il rend également visite aux détenus hospitalisés une fois par semaine.

« Cette expérience m'a rendu davantage responsable. Je dois répondre de la santé de plus de 1 300 détenus et coordonner le bon fonctionnement de l'infirmerie. Les détenus n'ont pas la possibilité de changer de soignant comme au moment où ils étaient libres de leurs mouvements. Alors je fais de mon mieux pour les servir comme il le faut, » a-t-il affirmé.



© PNUD Bénin / Roger Attemba

La volontaire ONU Emilienne Aligbonon, psychologue clinicienne en pleine consultation avec un détenu.

Certains détenus ont des antécédents psychologiques ou psychiatriques, des habitudes de consommation de substances psychoactives, des situations qui fragilisent davantage leur bien-être une fois en détention. La volontaire ONU Emilienne Aligbonon, psychologue clinicienne, aide les prisons de Cotonou et d'Abomey-Calavi à prendre en charge ces cas.

« J'assure leur soutien psychologique à travers des consultations individuelles, des thérapies de groupe, des sensibilisations et des travaux de médiation. J'ai ainsi créé de petits groupes thérapeutiques solidaires sur la santé mentale et les conséquences des drogues. Et je travaille beaucoup sur le relationnel pour prévenir

les différentes formes de violence carcérale (discrimination, violence verbale et physique, intimidation, ségrégation, etc). En devenant volontaire ONU, je concrétise mon souhait de me rendre utile à la communauté pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. J'intègre davantage les valeurs d'inclusion, d'intégrité humaine dans mon travail quotidien et j'apprends à travailler efficacement avec des moyens matériels limités. C'est une expérience inédite pour moi ! » explique-t-elle.

« Nous sommes satisfaits de la présence et du travail des volontaires ONU. Nous avons constaté beaucoup de changements positifs avec l'intervention de la psychologue Emilienne. L'exemple le plus parlant est celui des femmes détenues chez qui on observait beaucoup de conflits et des bagarres régulières. Dr Aligbonon a pu identifier et régler les désaccords grâce à quelques thérapies de groupe. Elle a également mené des thérapies de groupe et des entretiens individuels avec les responsables des détenus sur le management des personnes en détention, action qui s'est révélée très utile à la gestion du pénitencier », déclare le Capitaine Sagbo Alladassi, Régisseur de la maison d'Arrêt d'Abomey-Calavi.

Pour le Représentant Résident du PNUD, l'intervention des Volontaires ONU a un impact sur la durabilité du projet à trois niveaux. D'abord, les activités de santé préventive, organisées par les VNU au profit des détenus, deviennent un acquis que les détenus et le personnel pénitentiaire peuvent pérenniser. Ensuite, les volontaires médecins ont assuré un encadrement et un recyclage au personnel infirmier et aide-soignant pénitentiaire ; ce qui leur permet de mieux faire face aux pathologies ordinaires des détenus, même en l'absence des médecins. Enfin, l'accompagnement des volontaires psychologues permet la rémission des comportements antisociaux et une prévention des risques de récidive, en particulier chez les jeunes ou les mineurs détenus.

Cet appui du PNUD au Ministère de la Justice et de la Législation s'inscrit dans l'approche inclusive « ne laisser personne de côté » pour la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Par Bery Kandji (UNV Regional office, West and central African)/Elsie Assogba (PNUD)



Les cadres du Ministère de la Santé outillés sur la santé, les droits sexuels et de reproduction



©OMS Bénin

Photo de groupe des cadres des directions techniques et agences du Ministère de la Santé, de la Faculté des Sciences de la Santé, des partenaires techniques et financiers, participants à l'atelier

Pour une meilleure prise en compte des droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) dans les plans et orientations stratégiques nationaux, l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP) avec l'appui technique et financier de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a renforcé les capacités des cadres du Ministère de la Santé, du 19 au 21 mai 2021 à Porto-Novo (Bénin).

Cet atelier d'orientation des acteurs de la chaîne de décision du Ministère de la Santé a été également l'occasion de passer en revue, la situation de la santé sexuelle et reproductive, des droits connexes des femmes, des filles, des familles et les stratégies pour son amélioration en vue d'une réduction significative du ratio de mortalité maternelle au Bénin.

En effet, selon l'OMS, plus de 47 millions de femmes en Afrique ont des besoins non satisfaits en matière de contraception. Une situation qui se traduit par plus de 15 millions de grossesses non désirées par an sur le continent, doublée d'une incidence élevée des infections sexuellement transmissibles (IST) avec plus de 63 millions de nouveaux cas annuels d'IST guérissables dans la région africaine (chlamydia, gonorrhée, syphilis, trichomonas).

Par ailleurs, l'Afrique affiche une forte incidence du cancer du col de l'utérus, soit 100 000 nouveaux cas par an (avec plus de 61 000 décès), en raison d'un accès insuffisant à un dispositif de dépistage efficace et à des services de détection et de traitement précoces a précisé Dr Chilanga ASMANI, Responsable technique – Santé sexuelle et reproductive au Bureau régional de l'OMS-AFRO à travers sa présentation virtuelle. Cette situation est en grande partie liée au faible niveau de mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux en faveur de la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes dans la plupart des pays à revenu moyen et faible.

Pour Dr Thierry LAWALE, DG de l'ANSSP, l'état des indicateurs de santé, des droits sexuels et reproductifs du Bénin est peu reluisant malgré les initiatives en cours. En effet, selon les enquêtes démographiques et de santé 2017-2018, le Bénin



©OMS Bénin

(De gauche à droite) Dr Souleymane ZAN, Conseiller technique Santé sexuelle et Reproductive à l'OMS, Dr Ali Imorou BAH CHABI, SG du Ministère de la Santé, et M. Venance GANDAHO, SGA Ministère de la Santé

enregistre 391 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes (NV) soit environ 1500 femmes béninoises qui perdent la vie chaque année en la donnant. Les besoins non satisfaits en planification familiale restent élevés, taux de fécondité élevé chez les adolescents. Des facteurs liés à la faible capacité du système de santé en termes de disponibilité et succès limité liés aux services et soins en santé sexuelle et reproductive de qualité surtout au profit des populations pauvres et jeunes non scolarisés.

En vue de renverser la tendance, le Bénin bénéficie de l'initiative quadriennale de l'OMS de promotion et de protection de la santé sexuelle, reproductive et droits connexes (SRHR) qui est à sa 3^{ème} année, de mise en œuvre.

Selon Dr Souleymane ZAN, Conseiller technique chargé de la Santé sexuelle et Reproductive au Bureau pays de l'OMS, représentant le Représentant par intérim de l'OMS, « cette initiative qui a été

lancée dans le cadre de la Couverture sanitaire Universelle (CSU) soutient prioritairement les pays qui ont un lourd fardeau de grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés et qui ont exprimé le besoin et la volonté d'œuvrer pour un plus large accès aux services d'avortements sécurisés y compris les méthodes contraceptives et soins après avortement.»

«L'impact de la santé, des droits sexuels et de reproduction sur la vie des familles et des communautés est considérable. En tant qu'acteurs travaillant pour la santé, nous avons une opportunité incroyable de construire des systèmes résilients en nous concentrant sur certains des droits les plus fondamentaux des individus, y compris le droit de décider si et quand avoir des enfants.», a ajouté Dr Souleymane ZAN au nom de Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant p.i de l'OMS empêché. Il a également invité les acteurs à créer ensemble une dynamique énergique et engagée pour l'atteinte des Objectifs de Développement



©OMS Bénin

Vue partielle des divers participants

Durable (ODD) 3 et 5 en vue d'atteindre la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin.

Conscient des efforts à fournir, le gouvernement du Bénin à travers le Ministère de la Santé, s'est engagé, à renforcer les équipements et infrastructures sanitaires au niveau national.

«Il est temps que les actions gouvernementales en matière de Couverture Sanitaire Universelle (CSU) puissent sortir des sentiers battus et avoir un impact significatif sur les communautés du dernier kilomètre. Dans cette optique, l'action gouvernementale est axée sur l'augmentation imminente des capacités de formation qualifiante pour doubler le nombre d'agents de santé, la médicalisation de plusieurs centres de santé d'arrondissement et de commune, la construction d'hôpitaux qui s'inscrivent dans la stratégie de développement de la couverture sanitaire universelle et annoncent des perspectives heureuses pour le secteur» a affirmé Dr Ali Imorou BAH CHABI, Secrétaire Général du Ministère de la Santé au nom du Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé empêché.

Par ailleurs, le Bénin s'est également engagé à un meilleur accès de la planification familiale aux

jeunes et adolescents à travers l'élargissement de l'Assurance Maladie pour tous à partir du 1er janvier 2022.

Au terme de cet atelier, les cadres du Ministère de la Santé se sont engagés à œuvrer pour une meilleure prise en compte de la Santé, des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) dans les plans de travail des structures du Ministère à tous les niveaux, tout en continuant le plaidoyer pour l'adoption des textes d'application afférents à la loi. Ils ont également exhorté le bureau pays de l'OMS à appuyer la mise en place d'un module d'information sur la SDSR au profit des adolescents et jeunes sur la plateforme numérique du Ministère de la Santé du Bénin.

Rappelons que l'Organisation mondiale de la Santé, conformément à ses priorités, œuvre pour la réduction de la mortalité maternelle dans le monde, notamment en Afrique subsaharienne en développant la recherche, en fournissant des recommandations cliniques et programmatiques fondées sur des données factuelles, en fixant des normes mondiales et en apportant un soutien technique aux États Membres.

Par Djifa L. Akomatsri (OMS)



Déjeuner de presse sur la vaccination contre la COVID-19

Le Ministère de la Santé, l'OMS et l'UNICEF appellent à une implication accrue des médias dans la sensibilisation contre la COVID-19



©OMS Bénin

(De la droite vers la gauche) le Représentant par intérim de l'OMS, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN et la Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE à la table d'honneur lors du déjeuner de presse.

Le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN, le Représentant par intérim de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY et la Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE ont échangé avec les professionnels des médias sur la campagne de vaccination contre la COVID-19 démarrée au Bénin, le 1er avril 2021. Au cours de ce déjeuner de presse organisé, le 18 mai 2021, à l'hôtel Golden Tulip de Cotonou, le Ministère de la Santé et ses partenaires ont tenu à rassurer les populations sur la sûreté et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 disponibles sur le territoire béninois.

Cet échange avec les professionnels des médias qui a connu la présence du comité d'experts scientifiques et du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Épidémies (CNLS-TP) visait à outiller les professionnels des médias pour qu'ils sensibilisent la population en vue d'une adhésion massive à la campagne. Le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN

a également éclairé la presse sur les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie de riposte à la COVID-19.

Le Ministre de la Santé, Benjamin HOUNKPATIN a rappelé que la pandémie de la COVID-19 est toujours présente sur le territoire béninois et continue de faire des ravages. A la date du 17 mai 2021, le Bénin a enregistré 8.025 cas dont 7893 personnes guéries et 101 décès.



Pour inverser la tendance, le Ministre de la Santé a annoncé l'élargissement des cibles de vaccination dans le but d'atteindre l'immunité collective. «Au regard de l'intérêt suscité par la campagne et en application de sa stratégie de couverture progressive de toute la population afin d'atteindre l'immunité collective (réduire considérablement le risque pour les personnes atteintes de développer les formes graves de la maladie), le gouvernement de notre pays, sous l'impulsion du Président de la République son Excellence M. Patrice Talon, a décidé d'étendre désormais la vaccination à tous les sujets âgés de 18 ans et plus et ce, dans tous les départements du Bénin.» a déclaré Prof Benjamin HOUNKPATIN.

Le Ministre de la Santé a, toutefois, rappelé que les personnes à risque du fait de leur métier ou de leur état de santé restent toujours prioritaires. Il s'agit essentiellement des agents de santé, les personnes de plus de 60 ans ou des personnes présentant des comorbidités (le diabète, l'hypertension artérielle, l'asthme...). «La vaccination constitue aujourd'hui, une arme majeure pour se protéger efficacement contre la pandémie de la COVID-19». a-t-il conclu.

En effet, la campagne en cours a permis de vacciner 13.085 personnes en première dose et 2.222 en deuxième dose à la date du 16 avril, selon Dr Thierry LAWALE, Directeur Général par intérim de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP). Au total, 144.000 doses de vaccin AstraZeneca acquies par la facilité COVAX et 203.000 doses de vaccin contre la COVID-19 du fabricant Sinovac grâce à la coopération sino-béninoise ont été reçues par le Bénin.

Dans une démarche anticipative, le gouvernement



©OMS Bénin

Une journaliste s'adressant au panel composé du Ministre de la Santé, du Représentant p.i de l'OMS et la Représentante de l'UNICEF au Bénin

a mis en place, un mécanisme de surveillance et de suivi. Ainsi, des centres hospitaliers de référence ont été désignés pour recevoir et traiter gratuitement des personnes qui présenteraient des effets indésirables après leur vaccination. Il s'agit par exemple, du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutougou MAGA (CNHU-HKM) de Cotonou.



©OMS Bénin

Les cadres du Ministère de la Santé lors du déjeuner de presse.

Le Représentant par intérim de l'OMS a souligné l'inégalité à laquelle fait face le continent africain dans l'accès aux vaccins contre la COVID-19: «les statistiques de l'OMS montrent que seulement 0,2% de la population africaine est vaccinée à ce jour» a affirmé Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY avant de réaffirmer l'engagement de l'OMS et des autres partenaires à intensifier les efforts de mobilisation de ressources et l'approvisionnement en quantité suffisante de vaccins contre la COVID-19 afin de rompre la chaîne de transmission du virus sur le continent africain. Convaincu que les journalistes et les leaders d'opinion ont un rôle incontournable à jouer dans la sensibilisation contre la COVID-19, le Représentant par intérim de l'OMS a également invité les médias à la vérification des faits afin de contrer efficacement la circulation des informations erronées sur la vaccination au Bénin.

«La vaccination est un effort de solidarité. Et aussi longtemps que nous ne serons pas tous vaccinés, il y aura toujours un risque de contracter et de répandre la COVID-19», a renchéri la Représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou MAHONDE.

**Par Djifa L. Akomatsri (OMS)/
Hoplice Alladaye (Ministère de la Santé)**



Les jeunes au cœur d'un projet de promotion de la paix et de cohésion sociale dans l'Atacora



©UNICEFBenin-Reine David-Gnahoui

La Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, la Représentante de l'UNICEF et l'Ambassadeur du Japon

Le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, soutenu par l'UNICEF et l'Ambassade du Japon au Bénin, a procédé le 22 juin 2021 à Cotonou au lancement d'un nouveau projet qui vise à «Renforcer les compétences de vie des jeunes et favoriser leur réinsertion socio-économique pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans l'Atacora». Au total 139.679 personnes, dont 28.125 enfants et jeunes sont ciblés par le projet.

L'Atacora est un département du Bénin qui partage des frontières avec le Burkina-Faso et le Togo. Dans ce département du Nord-ouest, la disponibilité des services sociaux de base, tels que l'accès à l'éducation, l'eau, la santé et les services de protection sociale, reste un défi majeur. L'impact socio-économique de la COVID-19 a aggravé cette situation, qui expose les populations et les jeunes en particulier, aux risques de violence et de conflits communautaires.

Sur le plan national, 2 béninois sur 3 ont moins de 25 ans. Afin de répondre aux aspirations des jeunes et leur permettre de contribuer au développement du pays, il est essentiel de s'assurer qu'ils ont accès aux services de base, à des opportunités éducatives et professionnelles et qu'ils peuvent s'épanouir dans un environnement marqué par l'insécurité grandissante dans les

pays voisins et le risque de propagation de l'extrémisme violent.

Le projet «Renforcer les compétences de vie des jeunes et favoriser leur réinsertion socio-économique pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans l'Atacora » va se déployer dans les communes de Natitingou, Tanguiéta et Matéri et cible 28,125 enfants et jeunes.

«Dans le département de l'Atacora, 50% de la population a moins de 15 ans, 57% des enfants ne sont pas scolarisés. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation est de 51% pour les hommes et 33% pour les femmes. Pour faire face à cette situation, nous devons mettre en place des stratégies et interventions de prévention visant à outiller les jeunes à devenir des acteurs de changement positif dans leur communauté et s'assurer que les services sociaux de base de qualité sont accessibles au



plus grand nombre», a expliqué la Représentante de l'UNICEF au Bénin, Djanabou Mahondé.

L'Ambassadeur du Japon au Bénin, son Excellence Monsieur Takahisa Tsugawa, a indiqué que «le financement de ce projet est la manifestation de la volonté du gouvernement japonais d'accompagner le Bénin dans son processus de développement. Le Japon renouvelle sa disponibilité à soutenir le Bénin et l'UNICEF dans l'atteinte des objectifs du projet».

Dans son allocution, la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifode, a précisé que «ce projet est en phase avec le Programme d'actions du Gouvernement du Bénin, qui œuvre pour offrir des services sociaux de base à tous les béninois et particulièrement à toutes les couches vulnérables et défavorisées». «Je reste confiante que ce projet favorisera la sécurité sociale pérenne et durable des bénéficiaires, la réduction des fléaux sociaux dans les zones ciblées et améliorera le maintien à l'école par la garantie d'une école de la deuxième chance aux adolescents et aux jeunes non scolarisés» a-t-elle ajouté.

La Ministre a conclu son message en appelant les coordonnateurs du projet à une franche collaboration avec les responsables locaux et à une approche participative avec les centres de promotion sociale des localités concernées.

Le projet a pour objectif de promouvoir la culture de la paix grâce à l'éducation aux compétences de vie et à la réintégration socio-économique des adolescents et des jeunes en assurant le maintien des enfants à l'école, en offrant une «école de la deuxième chance» pour les jeunes non scolarisés et en créant des opportunités d'emploi pour les jeunes non scolarisés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement afin d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles. Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec Educo Bénin, l'Agence Nationale de Protection Civile et l'ONG Sia N'Son de juin 2021 à mai 2022.

Par Hippolyte Djiwan (UNICEF)

#ENSEMBLE

NOUS DEVONS VEILLER À CE QUE TOUS AIENT ACCÈS AUX VACCINS AFIN DE NOUS PERMETTRE DE RÉPRENDRE LA VIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS ET L'AIMONS

NOUS NOUS AMUSERONS À NOUVEAU






Le Système des Nations Unies appuie le Gouvernement du Bénin pour une gestion intégrée des frontières



©UN Bénin/Yézaël Adoukonou

Photo de famille entre partenaires

Le Système des Nations Unies au Bénin, à travers le Bureau Pays de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), répond aux priorités du Gouvernement sur les questions de sécurisation et de gestion intégrée des espaces frontaliers. Depuis 2019, l'OIM met en oeuvre, en étroite collaboration avec les structures nationales et les acteurs locaux concernés du Bénin, des projets visant à renforcer les capacités techniques et opérationnelles desdits acteurs pour une amélioration de leur résilience face aux différentes menaces en lien avec les frontières, les flux migratoires et les communautés frontalières.

De mars 2019 à mars 2021, le Gouvernement du Bénin et l'OIM ont mis en oeuvre, sur financement du Gouvernement du Japon, le projet «Renforcement du mode de gestion des frontières au Nord Bénin» qui a permis de réaliser une évaluation complète du mode de gestion des frontières terrestres au Bénin, d'acquérir et d'installer un Système d'information et d'analyse des flux migratoires communément appelé MIDAS au poste de contrôle juxtaposé de Malanville et à la Direction de l'Emigration et de l'Immigration (DEI) à Cotonou, d'interconnecter ce système à la liste d'alerte I24 7/7 d'Interpol, et de renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de première ligne.

La cérémonie présidée ce jour 08 juin 2021 par Monsieur Alassane SEIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique du Bénin avec la présence remarquée de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon, de Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin et de Madame Abibatou WANE, Chef de Mission de l'OIM, marque d'une part, la remise officielle des équipements MIDAS du projet susmentionné. Cette cérémonie consacre d'autre part, le lancement officiel de deux nouveaux projets. Il s'agit du projet « Renforcement de la sécurité aux frontières Nord- Ouest du Bénin », financé par le Gouvernement du Japon et le Projet «Renforcement de la sécurité frontalière et la

résilience des communautés frontalières dans le Golfe de Guinée», financé par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne. Ces deux nouveaux projets s'inscrivent dans la suite logique du projet dont la remise officielle des équipements se tient ce jour.

Témoignant des bonnes relations entre le Gouvernement du Bénin, l'OIM et les partenaires que sont les Gouvernements du Japon et de l'Allemagne, Madame Abibatou WANE, Chef de Mission de l'OIM et son Excellence, TSUGAWA Takahisa, Ambassadeur du Japon, ont tenu dans leurs propos à renouveler leur engagement à accompagner les autorités du Bénin sur leurs priorités dans ce domaine.

Dans son discours, Monsieur Alassane SEIDOU, a salué ces différentes initiatives, qui, au-delà de traduire l'excellence des relations que le Bénin entretient avec le Japon et l'Allemagne, soulageront les vaillantes populations des localités frontalières affectées par les différentes menaces dans le contexte actuel où évoluent les pays de la sous-région. Il a insisté particulièrement sur la nécessité d'une coordination autour des stratégies du pays afin de développer une meilleure synergie des interventions.

**Par Omoloto Carine Marel Hounsinou (OIM)/
Idrissa Adama Tamboura(OIM)**

Les Journées du secteur sanitaire privé du Bénin

Le secteur sanitaire privé s'engage pour une meilleure qualité de soins aux populations



©OMS Bénin

Dr Raoul SAIZONOU, Représentant le Représentant p.i de l'OMS, Pr Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé, Dr Lucien DOSSOU-GBETE, Président de la PSSP et Mme Béatrice RADJI, Vice-présidente de la PSSP

La Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP) a organisé du 27 au 28 mai 2021 les Journées du secteur sanitaire privé du Bénin au Palais des Congrès de Cotonou. Ce cadre de concertation a mobilisé les acteurs du secteur sanitaire privé afin de créer les conditions favorables pour un ancrage institutionnel plus fort en vue d'une meilleure qualité de soins aux populations béninoises.

Dans la plupart des pays où les dépenses publiques consacrées à la santé sont insuffisantes, et particulièrement ceux en proie à des situations d'urgence, le rôle du secteur privé est primordial pour garantir une meilleure santé des communautés et des individus. De ce fait, les acteurs du secteur en appellent à une synergie plus accrue en vue d'accroître le leadership de la faïtière que représente la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin.

Pour la vice-présidente de la plateforme, Béatrice RADJI, ces journées de réflexion permettront au secteur privé de contribuer efficacement à l'amélioration du système sanitaire. «La plateforme est une organisation faïtière de plusieurs associations dont la vision est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population béninoise. La plateforme entend donc veiller à la qualité du service offert dans le secteur sanitaire privé, construire un partenariat

avec le secteur public, apporter sa contribution à la politique sanitaire du pays» a affirmé Béatrice RADJI, vice-présidente de la plateforme avant de plaider pour une meilleure implication de la PSSP à la politique sanitaire nationale à travers un partenariat public-privé renforcé.

A son tour, Dr Raoul SAIZONOU, Représentant le Représentant p.i de l'OMS, chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de la santé a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités du secteur sanitaire privé.

«Il est important de souligner qu'en dépit de cette contribution significative, la capacité opérationnelle des établissements de soins privés est en baisse selon les résultats des enquêtes SARA (66% en 2015 contre 64% en 2018). » a-t-il déclaré avant de poursuivre son constat. «Eu égard aux normes et standards recommandés, il reste des insuffisances à combler pour améliorer la capacité opérationnelle des services spécifiques tels que le service de planification



familiale, la disponibilité des services de soins prénatals, de soins obstétricaux de base, la vaccination de l'enfant y compris la disponibilité des produits médicaux essentiels».

Par cet état des lieux, Dr Raoul SAIZONOU, Représentant le Représentant Résident p.i de l'OMS empêché, chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de la santé, a saisi l'opportunité pour faire un plaidoyer pour la prise en compte de ce secteur aussi bien dans l'élaboration que dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans nationaux de développement pour une meilleure satisfaction des populations.

A travers son Représentant pays, M. Carl ANDERSON, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) partenaire principal engagé dans le renforcement du système sanitaire au Bénin a également apprécié à sa juste valeur le rôle de la PSSP dans le dispositif du système au Bénin.



©OMS Bénin/DR

Dr Raoul SAIZONOU, Représentant le Représentant p.i de l'OMS empêché, lors de son allocution à la cérémonie d'ouverture des Journées du secteur sanitaire privé du Bénin

«Le renforcement du système privé s'avère aussi nécessaire que le renforcement de tout le système, ce qui justifie le soutien de l'USAID à la plateforme du secteur sanitaire privé pour relever le niveau de performance du secteur sanitaire» a déclaré Mme Jenelle NORIN, Directrice du département de la Santé de l'USAID au Bénin.

Pr Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé a de ce fait reconnu le rôle prépondérant du secteur sanitaire privé dans la satisfaction des besoins sanitaires. En effet, cette contribution est estimée à plus de 50 % des demandes en

soins des populations selon le Ministre de la Santé.

C'est donc à juste titre que, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes au niveau du système sanitaire, le gouvernement a initié des mesures fortes pour l'assainissement de ce secteur avec notamment la fermeture des cabinets cliniques clandestins, la délivrance des autorisations d'existence, des mesures de contrôle, la lutte contre les faux médicaments, a soutenu le ministre. «Cette forte volonté exige l'engagement du secteur privé et l'harmonisation des pratiques entre public et privé. Les deux secteurs doivent continuer à renforcer leurs interventions pour un partenariat public-privé qui contribue à un système sanitaire fort et résilient», a plaidé le Ministre.

Les deux jours de travaux au cours de ces Journées du secteur sanitaire privé du Bénin ont permis aux acteurs d'étudier les actions de plaidoyer, les enjeux et perspectives de la médecine de groupe au Bénin entre autres thématiques.

Les Journées du secteur sanitaire privé du Bénin se sont achevées le 28 mai 2021 au Palais des Congrès de Cotonou par la signature d'une convention de partenariat entre la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP) et le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), ainsi que l'Assemblée générale électorale qui a conduit à la réélection du président sortant Lucien DOSSOU-GBETE pour un nouveau mandat à la tête de la PSSP.

Par Djifa L. Akomatsri(OMS)



POEME POUR LA VACCINATION CONTRE COVID-19

MON CRI DE COEUR



*Aimé Hessou, le Poète
HR Associate
UNICEF BENIN, LE 07 JUIN 2021*

COVID TU ES VAINCU(E)

Un tout petit être, Un lilliputien, un **invisible**,

Un moins que rien, un négligeable qui s'est rendu intraitable. C'est ineffable, c'est **indicible** !

Un n'importe quoi qui, un matin de 2019, prend possession de nos Etats, de nos ports, de nos **aéroports**,

De nos hôpitaux, de nos bureaux, de nos institutions, se montrant plus fort que nos Etats **forts**,

Il met au respect les cellules, les tissus, les organes de nos corps, de nos **coeurs**,

En les attaquant, en les anéantissant, en les détruisant, brisant ainsi nos rêves, inhibant les élans de nos **coeurs**.

Cet intrus invisible a offert gratuitement le chemin du trépas à nos grands-parents, à nos parents, à nos amis, à nos frères, à nos **soeurs**.

De tous les continents, de tous les pays, de la terre et du ciel, se sont élevés des jérémiades, des gémissements, des **pleurs**,

Face à ce drame jamais vu depuis que le monde est monde, face à cette surprise qui a paralysé toutes les **religions** ;

Athées, vodouistes, bouddhistes, orthodoxes, protestants, chrétiens, musulmans, Eglises et Mosquées se sont tus pour recevoir les **onctions**,

Les bénédictions divines, contre ce petit virus inconnu. Le monde entier était ébaubi face à ses **manifestations**.

Que de morts ! Que de morts ! Que de morts ! Que de malades ! Il ou elle n'a laissé nulle place où il ou elle ne passe et ne **repass**,

Le CORONAVIRUS, la COVID 19, d'ailleurs cet intrus est à la fois au féminin et au masculin. Bizarre ! Il passe et on **trépass** !

Cloîtrés chez soi, confinés, déconfinés, reconfinés, vieux et jeunes, enfants, bébés et foetus ont subi les affres de son **passage**,

Quelques messages effleuraient les lèvres : Rester chez soi, observer les gestes barrières, se dissimuler derrière des « cache-**visages** ».

Face à cette déferlante inouïe, incongrue, alarmante, lugubre et funeste, que devrions-nous **faire** ?

Agir ? Se lamenter ? Pleurer ? Observer en témoins morts vivants les manifestations mortifères de ce virus ? Se **taire** ?

NON JAMAIS L'HUMANITE A AGI ! BRAVO !!! L'INTELLIGENCE HUMAINE A FAIT JAILLIR LA LUMIERE.

COVID, TU ES VAINCU(E)

L'humanité, lentement, résolument, fermement et assurément, est en train de sortir de l'ornière ;

Oui, les mesures fusent : gestes barrières, tests de dépistage, traitements intensifs etc. pour le chasser dans sa « tanière ».

Et la panacée est trouvée ! Hoyee ! Le Graal est trouvé ! Hoyee ! Le vaccin est trouvé ! Les vaccins sont trouvés ! Trouvailles contre la racaille !

Enfin !!!

Johnson & Johnson, Pfizer, Moderna, SINOVAC, SINOPHARM, **AstraZeneca**

Le Bénin est chanceux ! Chanceux d'avoir eu ses doses d'Astra Zeneca et de **Sinovac** !



Nos plus hautes autorités les ont prises ! Du Chef de l'Etat à nos Représentants, en passant par les Ministres !

Bravo au Coordinateur Résident du Système des Nations Unies, Bravo à la Représentante de l'UNICEF ! Bravo au Représentant de l'OMS !

Bravo à tous les collègues du Système des Nations Unies pour avoir donné l'exemple !

Bravo à vous collègues de l'UNICEF Bénin qui avez déjà pris les doses prescrites !

COVID ASSUREMENT TU ES VAINCUE !

Chers amis ! Nous devons vaincre définitivement ce Monsieur ou cette Dame invisible qui nous fait peur !

Nous devons être en bonne santé et prévenir le pire !

Avons-nous des enfants très chers à nous, à élever, à éduquer, à accompagner ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Avons-nous un(e) conjoint(e) très cher(e), dont la présence nous procure épanouissement ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Avons-nous des parents, des grands parents, des proches ou des amis qui sont allés dans l'au-delà prématurément, à cause de COVID ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Avons-nous un rêve à réaliser pour nous-mêmes, nos enfants, pour notre famille ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Avons-nous été testés au moins une fois positif(ve) au COVID ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Les vaccins sont-ils sûrs et leurs effets secondaires généralement mineurs et temporaires ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Tout vaccin homologué subit-il une batterie de tests rigoureux tout au long des multiples phases d'essais ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Les scientifiques surveillent-ils en permanence les informations provenant de plusieurs sources pour y déceler tout signal indiquant que le vaccin peut entraîner des risques pour la santé ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Y a-t-il une probabilité bien plus grande d'être gravement atteint par une maladie à prévention vaccinale que par un vaccin ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Le tétanos provoque des douleurs extrêmes, des spasmes musculaires (trismus) et des caillots sanguins.

La rougeole entraîne une encéphalite (infection du cerveau) et la cécité.

La polio entraîne la paralysie.

De nombreuses maladies à prévention vaccinale peuvent même provoquer la mort.

Les avantages de la vaccination dépassent de loin les risques !

Et il y aurait bien plus de cas de maladie et de décès sans les vaccins. Aimons-nous la Vie ? Oui ! **Vaccinons-nous !**

Voulons-nous mourir plus tôt que prévu ? NON ! **Vaccinons-nous !**

JE FERAI MA VACCINATION !

Chers amis ! Nul ne connaît demain ! Faisons aujourd'hui ce que nous devons faire ! Ne procrastinons pas !

Vaccinons-nous !



NATIONS UNIES BENIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé
Bénin



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA



«Assurer les droits reproductifs pour tous»



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



PNUE



UNIVERSAL
POSTAL
UNION



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



VOLONTAIRES
ONU



Bureau du Coordonnateur Résident
des Nations Unies au Bénin
Zone Résidentielle, Lot 111
BP. 506, Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 31 30 45
E-mail : rcs-onubeninregistry@un.org
Site web : <http://benin.un.org>
<https://www.facebook.com/snubenin>
<https://twitter.com/UNBenin>